



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 20 juillet 2018

Présents : AMARANTHE-HORTH Armide, BAFAU Marcel, CLAU Gilles, CONTOUT Hubert, DEDE Dominique, ELINA Raymond, HELENE Michel, JEAN-MARIE Stève, MIJDT Alain, MONTGENIE Richard, NELSON Antoine, VICTORIN Thierry.

Absent excusé : DUMETZ Gérard, GOLITIN Emané, LAMA Bernard, LONG Rina, SARMENTO RAMOS Emilio, TORVIC Fabrice, SIMEON Michel,

Le Directeur Administratif et financier, **Berhane MONTGENIE** assiste à la séance du comité Directeur qui débute à 19h45, sous la présidence de Marcel BAFAU.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018

Validé à l'unanimité des membres présents.

2. Validation du procès-verbal de la réunion du bureau élargi du CD du 06 juillet 2018

Validé à l'unanimité des membres présents.

3. Etude de l'évocation de l'Olympique de Cayenne

VU le courriel de l'Olympique de Cayenne en date du 27 juin 2018 demandant au Comité directeur de la ligue de faire valoir son droit d'évocation conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts de notre Ligue et de l'article 198 des Règlements Généraux de la F.F.F. concernant les quatre décisions de la C.R. Appel du 15/06/18 se rapportant au forfait général de l'A.S.C. AGOUADO et de l'A.S.U. GRAND SANTI (catégorie U15 et U17)

CONSIDERANT que les décisions de la C.R. Appel du 15/06/18 concernant l'A.S.C. AGOUADO et l'A.S.U. GRAND SANTI annulent le forfait général de ces deux clubs en U15 et U17, ont une incidence sur le classement général final du championnat de R1 et conduisent à la rétrogradation de l'équipe sénior de l'Olympique de Cayenne en R2,

CONSIDERANT que l'Olympique de Cayenne a interjeté appel en date du 26 juin 2018, auprès de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, de la décision du Comité Directeur de notre ligue du 19/06/18 de confirmer la rétrogradation de son équipe sénior en Régionale 2,

CONSIDERANT que la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux s'est saisie de l'appel,

Messieurs Marcel BAFAU et Michel HELENE ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision,

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de ne pas donner suite à la demande d'évocation de l'Olympique de Cayenne.

4. Validation des champions toutes catégories et vainqueurs de coupe de Guyane

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE le palmarès de la saison 2017-2018 suivant :

➤ LES CHAMPIONNATS

COMPETITIONS	CHAMPION	VICE-CHAMPION
REGIONALE 1	ASC LE GELDAR DE KOUROU	AS ETOILE DE MATOURY
REGIONALE 2	ASC OUEST	FC OYAPOCK
CHAMPIONNAT U19	SC KOUROUCIEN	AS ETOILE DE MATOURY
CHAMPIONNAT U17	CSC DE CAYENNE	SC KOUROUCIEN
CHAMPIONNAT U15	OLYMPIQUE DE CAYENNE	SC KOUROUCIEN
CHAMPIONNAT U13	OLYMPIQUE DE CAYENNE	ASC LE GELDAR DE KOUROU
FOOTBALL ENTREPRISES	AS ENDEL	AS RENAULT
REGIONALE 1- FEMININES	KOUROU FC	ASC BALATE
R1 - FUTSAL	ASC MONTSINERY	DIALIZ TEAM
VETERANS - FUTSAL	FC BALATA MATOURY	MONTJOLY FC
FUTSAL-U17	AS ETOILE DE MATOURY	NST 51 FUTSAL
FUTSAL-- FEMININES	AS THEMIRE	AS ASEKA

➤ LES COUPES

COMPETITION	VAINQUEUR	FINALISTE
COUPE COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE SENIORS	AS ETOILE DE MATOURY	ASC REMIRE
COUPE DES SAVANES	US SINNAMARY	KOUROU FC
COUPE MMG- MUTUELLE MARE GAILLARD (Zone Guyane)	ASC GELDAR DE KOUROU	
COUPE DE GUYANE U19	SC KOUROUCIEN	COSMA FOOT
COUPE DE GUYANE U17	US MACOURIA	COSMA FOOT
COUPE DE LA CTG U15	OLYMPIQUE DE CAYENNE	EJ BALATE
FESTI FOOT U13	SOCCER TIME	
COUPE DE FRANCE (7 ^{ème} TOUR)	AS ETOILE DE MATOURY – ASC LE GELDAR DE KOUROU	
COUPE DE FRANCE (8 ^{ème} TOUR)	AS ETOILE DE MATOURY	

COUPE DE GUYANE FEMININE	ASC BALATE	KOUROU FC
COUPE DE GUYANE FOOTBALL ENTREPRISE	AS RENAULT	ASC PORTS ET DOCKS
COUPE D'OUVERTURE	COS MAIRIE DE KOUROU	AS ENDEL
ARGOS GUYANE	AS ENDEL	COS MAIRIE DE KOUROU
PRO SPORT	AS CHAR	ASC USIG
COUPE DE GUYANE FUTSAL	Association des Amis de la SAVANE de KOUROU	MONTJOLY FC
COUPE DE GUYANE FUTSAL VETERANS	MONTJOLY FC	FC BALATA MATOURY
COUPE DE GUYANE FUTSAL FEMININE	ASC THEMIRE	MONTJOLY FC
COUPE DE GUYANE FUTSAL U17	AS ETOILE DE MATOURY	NST 51 FUTSAL

➤ Absence du COSMA FOOT (catégorie U17 et U19)

VU l'absence des équipes U17 et U19 du COSMA FOOT aux finales de Coupe de Guyane,

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR,

A la majorité des membres présents,

DECIDE de supprimer la prime de récompense au COSMA FOOT.

5. Traitement des demandes d'affiliation

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de valider les demandes d'affiliation en football libre suivantes :

- KETEBE ASC
- SPORTS LOISIRS ANIMATION REGINA (SLAR)
- ASC ARC-EN-CIEL

6. Point sur la situation financière de la LFG

Le Directeur Administratif et financier, **Berhane MONTGENIE** présente l'état financier de la ligue, il montre les factures qui ont été réglées et celles qui restent à régler. La prochaine réunion de la sous-commission financière est fixée au mardi 24 juillet 2018. Des décisions seront prises sur les prochaines dépenses.

7. Point sur la dette des clubs

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE DE :

- a) bloquer les clubs qui n'ont pas réglé leur dette de la saison 2016-2017, ces derniers devront régler entièrement cette dette ;
- b) mettre en place un échéancier soldé au 31/12/2018 pour les clubs présentant une dette sur la saison 2017-2018 et désirant mettre en place un échéancier de paiement, avec une obligation de versement de 30% de leur dette avant le 1^{er} septembre 2018 afin de débloquent leur compte.

8. Proposition d'une nouvelle grille de défraiement des arbitres

CONSIDERANT la proposition de la commission Régionale de l'Arbitrage dans sa séance du 07 juillet 2018,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de valider la grille de défraiement des arbitres suivante :

MATCHS DE CHAMPIONNAT R1			
	Montant du défraiement	Déplacement hors bassin	Repas pour rencontre hors bassin
Arbitre central	60€	30€	18€
Arbitre assistant	35€	30€	18€

MATCHS DE CHAMPIONNAT R2			
	Montant du défraiement	Déplacement hors bassin	Repas pour rencontre hors bassin
Arbitre central	40€	30€	18€
Arbitre assistant	30€	30€	18€

Pour les rencontres en nocturne, une majoration de 10 € est fixée pour un trajet supérieur à 50 km.

FUTSAL	
	Montant du défraiement
Arbitre central	10€
Arbitre assistant	5€

MATCHS DE JEUNES	
	Montant du défraiement
Arbitre central	15 €
Arbitre assistant	10 €

FINALES MATCHS DE JEUNES (coupe ou championnat)	
	Montant du défraiement
Arbitre central	30 €
Arbitre assistant	20 €

MATCHS INTERNATIONAUX	
	Montant du défraiement
Arbitre central	100 €
Arbitre assistant	75 €
4ème arbitre	30 €

9. Réforme des compétitions

Le DTR, Hubert CONTOUT présente les travaux de l'ETR sur la refonte des compétitions :

Il rappelle le nombre d'équipes par secteur géographique :

- **Catégorie U15**
OUEST : 8 équipes
EST : 7 équipes
CENTRE : 10 équipes possibles
Soit un total de **25 équipes**

- **Catégorie U17**
OUEST : 6 équipes
EST : 6 équipes
CENTRE : 7 équipes
CENTRE-OUEST : 7 équipes
Soit un total de **26 équipes**

- **Catégorie U19**
OUEST : 4 équipes
CENTRE- EST : 9 équipes
CENTRE-OUEST : 4 équipes
Soit un total de **17 équipes**

PROPOSITION N°1 :

Dans chaque secteur géographique, une première phase est effectuée avec des rencontres sur un match. Un classement est établi. Les trois ou quatre premiers de chaque poule ainsi que les derniers sont répartis dans un nouveau championnat en match aller-retour.
Les vainqueurs sont champions de R1 et R2.

PROPOSITION N°2 :

- Constituer deux poules géographiques de Saint-Laurent à Kourou et de Macouria à Saint-Georges de l'Oyapock.
- Organiser un championnat classique en match aller-retour
- Les deux premiers de chaque poule devront se rencontrer pour déterminer l'équipe championne.

PROPOSITION POUR LES U19 :

- Placer les matchs en dehors du dimanche matin
- Elargir la catégorie jusqu'au U21
- Mettre en place un championnat « réserve »
- Donner une nouvelle appellation « Espoir »

PROPOSITION POUR LE FOOTBALL FEMININ :

- Planifier les rencontres séniors les samedis après-midi à partir de 18h.

Après échanges et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de présenter ces propositions et les travaux du séminaire de l'ETR aux présidents de clubs (le CTS et le Président de l'ETR restent les responsables de ce projet à mener à terme).

DECIDE de mettre en œuvre la refonte des compétitions de jeunes dès la saison 2019-2020.

10. Point sur la sélection des séniors

Le comité directeur souhaite la programmation du match international **GUYANE-SURINAM** pour le samedi 18 août 2018, à 16h, au stade René Long de Saint-Laurent du Maroni.

Les modalités de l'organisation de ce match sont en cours d'élaboration. Le prix d'entrée du match est fixé à 5 euros.

11. Déplacement de la sélection U14 en Haïti

VU les événements récents en Haïti,

VU les problèmes d'acheminement de notre sélection U14 en Haïti,

CONSIDERANT la décision de la CFU de ne plus organiser la compétition en Haïti,

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider la participation de la sélection U14 en Martinique ou en Guadeloupe.

12. Fixation du prix d'entrée au stade pour la saison 2018-2019

Après échanges de points de vue et discussions,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE du prix d'entrée au stade pour la saison 2018-2019 selon les compétitions :

COMPETITIONS	TARIF
Championnat R1-R2	5 €
Finale et demi-finales de Coupe	5 €
7 ^{ème} tour de Coupe de France	10 €
Sélection sénior à domicile	10 €

13. Demande de report du championnat R1

VU les courriers de l'ASC Geldar de Kourou, de l'ASC Rémire, du FC Oyapock et de l'AJ Saint-Georges demandant au comité directeur de reporter le début du championnat initialement prévu le 11 août,

Vu les difficultés de disponibilités de certains stades pour le début du championnat prévu le 11 août

Madame AMARANTHE-HORTH Armide ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni à la délibération, ni à la décision,

Après échanges de points de vue et discussions,
LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de reporter le début de la saison 2018-2019 au **25 août 2018** par le premier tour de Coupe de France (zone régionale) ; le début du championnat étant fixé au 1^{er} septembre 2018.

14. Demande de changement de poules du SCK

VU les arguments développées par le président du Sporting Club Kouroucien (SCK) dans son courrier du 19 juin 2018,

VU l'article 62 et 65 des règlements sportifs généraux de la LFG,

Après échanges de points de vue et discussions,
LE COMITE DIRECTEUR,

A la majorité des membres présents,

DECIDE d'intégrer l'équipe sénior du SCK dans la poule centre-Est pour la saison 2018/2019 et de maintenir son équipe U19 dans la poule centre-ouest.

15. Proposition de remplacement de la coupe UNAF U15 par la coupe UNAF U19

VU les arguments présentés par le président de l'UNAF dans son courrier du 28 juin 2018,

CONSIDERANT la volonté de l'UNAF de sensibiliser sur la lutte contre la violence aux abords des terrains de football,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de valider cette proposition.

16. Tournoi Futsal dans le cadre de la fête du sport à Sinnamary

Le Directeur Administratif et financier, **Berhane MONTGENIE** fait la présentation d'un tournoi de futsal qui se déroulera à Sinnamary, le samedi 22 septembre dans le cadre de la fête du sport.

Ce tournoi est destiné pour les trois catégories sénior, féminin et vétérans. En marge du tournoi, le service des sports de Sinnamary a prévu d'organiser une conférence sur le « *Sport de Haut Niveau* »

17. Demande de mise en sommeil REAL GUIANA FC

VU le courrier du président du REAL GUIANA FC en date du 12/07/2018,

LE COMITE DIRECTEUR,

PREND ACTE de la décision du REAL GUIANA FC de mettre sa catégorie vétéran en sommeil.

18. Validation du calendrier de réunions du CD pour la saison 2018-2019

LE COMITE DIRECTEUR,

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE le calendrier des réunions du comité directeur pour la saison 2018-2019 :

MOIS	DATE
AOUT 2018	Vendredi 03 août 2018
SEPTEMBRE 2018	Vendredi 07 septembre 2018
OCTOBRE 2018	Vendredi 05 octobre 2018
NOVEMBRE 2018	Vendredi 09 novembre 2018
DECEMBRE 2018	Vendredi 07 décembre 2018
JANVIER 2019	Vendredi 11 janvier 2019
FEVRIER 2019	Vendredi 08 février 2018
MARS 2019	Vendredi 1 ^{er} mars 2019
AVRIL 2019	Vendredi 05 avril 2019
MAI 2019	Vendredi 03 mai 2019
MAI 2019	Vendredi 24 mai 2019
JUIN 2019	Vendredi 07 juin 2019
JUIN 2019	Vendredi 21 juin 2019
JUILLET 2019	Vendredi 05 juillet 2019

19. Questions diverses

- Monsieur **Richard MONTGENIE** attire l'attention des membres du Comité Directeur sur l'utilisation du Réseau Bleu qui doit être développée au sein de la ligue.

- **LE COMITE DIRECTEUR**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'autoriser le Bureau du Comité Directeur à valider les calendriers du championnat de Régionale 1, lors de sa prochaine réunion.

- **LE COMITE DIRECTEUR**

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE les candidatures au sein de la Commission Régionale Féminine (développement) :

- **KWASIBA Sylvie**
- **ODER Joyce**
- **AZOR Katia**
- **Xavina Melissa DI ROLLO**
- **MAC KINTOS Odèle**
- **ARJOON Maya**
- **ADAMI Ariane**

- **LE COMITE DIRECTEUR**

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE la candidature au sein de la Commission Régionale Féminine (gestion des compétitions) :

- **KWASIBA Sylvie**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h37.

Le Secrétaire Général

Le Président

A. NELSON

M.BAFAU